

Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE AVOGUE DU 20 novembre 2018

Le mardi 20 novembre 2018, à 19h30, s'ouvre l'assemblée générale de l'AVOQUE 2018 dans la salle de réunion du clubhouse du golf d'Ableiges

Adhérents présents : 67

Adhérents représentés : 18

Le président ouvre l'assemblée et présente, au nom du bureau, réuni au complet pour un travail préparatoire, le 18 octobre, les bilans et les perspectives de l'association.

Il souligne l'importance de la participation des membres du comité directeur dans le fonctionnement et le dynamisme de notre association.

La secrétaire générale informe l'assistance que sur les quatre membres du comité directeur renouvelables en 2018, trois se sont représentés :

Mesdames GODEST Marie-Christine et AMIOT Dominique et Monsieur CHARRON Jean-Gabriel .

Monsieur HERPE Yvon n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat de 3 ans.

Deux adhérents ont fait acte de candidature dans les limites calendaires fixées :

Madame KERNEIS Brigitte et Monsieur THIOLLIER Patrice

En application de nos statuts, et après consultation des adhérents présents à cette assemblée générale, toutes les personnes ayant fait acte de candidature sont élus au comité directeur qui se retrouve au complet avec 12 membres.

BILANS 2018

BILAN D' ACTIVITE

1- Adhésions

Le nombre d'adhérents à jour de cotisations à fin septembre est de 256 (-11 vs 2017).

La somme des cotisations de ces 256 membres s'élève à 18 000 €, en ligne avec nos prévisions et en augmentation de 1500 € liée à l'augmentation de nos cotisations 2018.

Il faut ajouter à cette recette principale et unique, 300 € de subvention du conseil général du Val d'Oise, ce qui porte la totalité de nos recettes à 18300 €.

33 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion.(+8 vs 2017)

Par contre, nous avons enregistré 22 nouveaux membres (-3 vs 2017)

En globalité, 214 ont pris leur licence chez nous contre 229 en 2017, 42 ont pris leur licence dans un autre club contre 38 l'an dernier.

En 2018 comme en 2017, le ratio retraités vs actifs est le même (80 % / 20 %)

De même que le ratio des dames vs les messieurs (30 % / 70%) est resté le même.

Et c'est toujours également la même proportion de Val d'Oisiens vs ceux qui habitent en dehors du département (70 % / 30%).

Enfin le nombre d'adhérents appartenant ou ayant appartenu à l'Education Nationale ou bien ayant une filiation directe avec l'EN est en baisse à 60 % contre 63 % en 2017.

Mais, c'est une nouvelle bonne surprise de voir que les index moyens de nos joueurs évoluent vers de meilleurs niveaux, soit 38.2 en 2015, 37.1 en 2016, 35.9 en 2017...et 35.3 en 2018.

2 - Activités associatives

- Journées et compétitions AVOGUE

Taux de participation de nos adhérents à nos journées et compétition est en hausse (env. 1000 en 2018 vs 900 en 2017).

Le nombre des manifestations proposées à nos adhérents en collectivité, compétitions amicales et compétitions officielles, à été de 25 en 2018

- Les voyages et les midweeks

- Nous avons organisé 2 voyages AVOGUE à l'étranger en 2018, un à Lisbonne et un en Sicile,

- Nous avons aussi eu un midweek à Etretat

- Enfin les match- plays 2017 - 2018 se sont bien déroulés et se sont achevés dans les temps.

3 - Partenariats

Nous avons resigné pour 2018 avec 10 partenariats sur des golfs du Val d' Oise.

La fréquentation de nos golfs partenaires par les adhérents de l'AVOGUE qui baissait d'année en année, (2850 en 2014, 2530 en 2015, 2350 en 2016, 2200 en 2017, et seulement 1500 en 2018 dans la mesure où n'avons plus le contrôle des green-fees sur Cergy et Gadancourt.

Nous avons atteint cette année un seuil critique avec un déficit des DDJ de 4000 €.

C'est le déficit maximal que peuvent supporter nos comptes.

D'autant que parmi nos adhérents, les joueurs les plus fréquents, souscrivent maintenant souvent, en parallèle de leur adhésion AVOGUE, des abonnements dans nos clubs partenaires, voire dans dans d'autres associations, ce qui fait encore moins de GF achetés à travers notre association.

Mont Griffon devrait être à la limite de l'équilibre, mais, Ableiges et Bellefontaine, seront sérieusement déficitaires (- 500 €).

Et bien évidemment, nous devons assumer complètement la totalité des coûts des subventions des green-fess prépayés (- 3500 €).

BILAN FINANCIER

1 - Bilan des activités associatives

La participation demandée aux adhérents pour participer à chaque compétition amicale est restée à 25 € (boisson comprise) et à 25 € pour chaque compétition officielle (frais de gestion des cartes FFG et boisson comprise).

Nous avons subventionné :

- 15 compétitions amicales, pour un montant de 6500 €,

- 5 compétitions officielles, pour un montant de 2000,

- 3 soirées pour un montant de 1000 €,

- 1 « midweeks » à Etretat pour coût de 500 €,

- 40 cours de golf (10 offerts et 30 vendus) pour un montant de 500 €

- 2 voyages, au Portugal et en Sicile, qui affichent un excédent de 1000 €

Ces activités associatives représentent une dépense totale de 9000 € (- 4000 € vs 2017), hors frais généraux, largement couverte par nos recettes de cotisations et de subventions (18300 €).

2 - Bilan des partenariats

Les sommes reçues par notre trésorier, tout au long de l'année, pour la vente des green-fees à nos adhérents (33 000 €) ne couvre pas les montants versés par l'association pour l'achat des abonnements et des green-fees prépayés aux différents golfs partenaires réglés « cash » en début d'année 2018 (37 000 €).

Nos DDJ sont bien déficitaires en 2018 de 4000 €.

3 - Frais généraux

Les frais généraux (Cotisations 2F Open-JS, Assurances, Fournitures de Bureau, Courriers, Matériels, Frais bancaires et cotisations FFG et Ligue de Golf) sont en ligne avec nos prévisions et s'élèvent à 3500 €.

4 - Bilan général 2018

| | |
|---|------------------|
| Epargne au 1 ^{er} janvier 2018 | 20 000 € |
| Trésorerie au 1er janvier 2018 | 16 500 € |
| | |
| Recettes 2018 | +18 300€ |
| | |
| Dépenses associatives 2018 | - 9 000 € |
| Formation 2018 | - 500 € |
| Bilan des partenariats 2018 | - 4 000 € |
| Frais généraux 2018 | - 3 500 € |
| | |
| Total des dépenses 2018 | - 17 000 € |
| | |
| Excédent (5 % de nos recettes) | + 1 300 € |
| | |
| Epargne au 31 décembre 2018 | 20 000 € |
| Trésorerie au 31 décembre 2018 | 17 800 € |

5 - Conclusion sur 2018

Ce résultat légèrement positif, conforme à nos prévisions, nous conforte dans les décisions que nous avons prises fin 2017, c'est-à-dire d'augmenter de 10 € nos cotisations ce qui à compensé la perte des 11 adhésions.

Cependant cet équilibre cache une difficulté avec les DDJ que nous allons devoir résoudre.

C'est grâce à l'économie que nous avons faites sur nos activités associatives (+ 4000 €) que nous avons sauvé cet équilibre en couvrant ainsi le déficit des DDJ (- 4000 €).

PROJET 2019

STRATEGIE 2018

Maintenir le niveau de nos activités associatives, et redresser la situation des DDJ en conservant la même offre et en demandant à nos adhérents de jouer plus souvent avec des DDJ AVOGUE, sur les golfs où nous avons des abonnements semainiers non nominatifs, soit Ableiges, Mont-Griffon, et Bellefontaine, ou nous allons augmenter le prix des GF de 20 € à 25 €.

1 - Activités associatives

Nous ne changerons rien sur la quantité de ces activités proposées en 2018.

Notre budget prévisionnel pour ces activités sera constant à 13 000 €.

- Une manifestation golfique par semaine, hors vacances scolaires, soit 20 à 30 par an,
- Dont 6 à 8 compétitions de classement, déclarées à la FFG,
- Et 3 soirées : ouverture de la saison, clôture de la mi-saison et soirée de l'AG,
- 2 voyages golfs, un dans le sud de la France et un en Bourgogne.
- 1 ou 2 « midweeks »
- Continuation du challenge et des match-plays, en simple et en double.

2 - Partenariats

Les golfs de Cergy, de Gadancourt et des Templiers seront, en 2019, des golfs sous « conventions » avec notre association.

Ils nous proposent de continuer à offrir, aux adhérents de l'AVOGUE, des green-fees à 25 € en semaine et 30 € le week-end, pour 18 trous ou moins, sur ces 3 parcours, en quantité illimitée, 7 jours sur 7.

Une convention particulière est mise en place avec le golf de St Ouen l'Aumône à 10 € la journée en semaine et 15 € la journée le week-end sans réservation sur notre site.

Nous continuerons à payer nos GF à 30 € au Rebetz à partir du 1^{er} janvier 2019, tous les autres prix de green-fees AVOGUE seront fixés à 25 €, aussi bien sur les golfs avec abonnements (Ableiges, Mont-Griffon, Bellefontaine) que sur les golfs avec green-fees prépayés (Seraincourt, Bertichères).

Dans ce contexte de variété d'accords avec nos golf partenaires, nous allons accroître notre surveillance des réservations préalables sur le site AVOGUE et nous allons demander plus de rigueur à leur administration dans le contrôle des identités des personnes qui se réclament de notre association.

3 - Objectifs financiers

Les cotisations 2019 resteront inchangées

- **120 € avec licence FFG**
- **80 € sans la licence FFG**

Nous limiterons le nombre des adhésions en 2019 à **250**.

- Subvention espérée de 300 € du Conseil Général du Val d'Oise.
- Nos recettes prévisionnelles totales devraient être de 16 000 € (cotisations et subventions) car nous envisageons une nouvelle baisse du nombre de nos adhérents (- 20) liée à leur âge et aux politiques commerciales agressives des golfs avec terrain

Dépenses associatives prévisionnelles

- Les compétitions amicales resteront à 25 €, pot de fin de partie compris,
- Les compétitions officielles resteront à 25 €, pot et droit d'enregistrement FFG compris,

- Aide totale aux activités golifiques associatives limitée à 8000 €, pour les compétitions amicales (14 à 22) et 3000 €, pour les compétitions officielles (6 à 8), soit 11000 € maximum,
 - Subventions aux soirées limitées à 2000 € pour les 3 soirées,
- Total des dépenses associatives prévisionnelles : 13 000 €

- Pour la formation, le tarif des cours individuels d'une demi-heure restera à 20 €, et 18 € par lot de 10, et deux cours individuels gratuits seront toujours offerts aux nouveaux adhérents, prenant leur licence à l'AVOGUE, pour un coût total maximum de 500 €.

-Frais Généraux

Les frais généraux devront être limités à 3 500 €.

Nos budget de précaution des DDJ 2019 devraient presenter un solde positif de 3000 €
Notre dépense totale 2019 incluant l'excédent des DDJ ne devra pas excéder 14 000 €.

4 - Bilan général prévisionnel estimé à fin 2019

| | |
|--|------------------|
| Epargne au 1 ^{er} janvier 2019 | 20 000 € |
| Trésorerie au 1 ^{er} janvier 2019 | 17 800 € |
| Recettes 2018 | + 16 000 € |
| Dépenses associatives 2018 | - 13 000 € |
| Formation 2018 | - 5 00 € |
| Budget des partenariats 2018 | + 3 000 € |
| Frais généraux 2018 | - 3 500 € |
| Excédent (12 % de nos recettes) | + 2 000 € |
| Epargne au 31 décembre 2018 | 20 000 € |
| Trésorerie au 31 décembre 2018 | 19 800 € |

5 - Conclusion

Notre bilan légèrement excédentaire en 2018, nous permet de maintenir le niveau de notre trésorerie et surtout le volume de nos liquidités, pour pouvoir honorer nos contrats avec les golfs partenaires de début d'année et soutenir aussi fortement nos actions associatives.

Le plan, très conservateur, proposé pour 2019 devrait nous permettre de consolider nos comptes et nous offrir la possibilité de poursuivre, dans l'avenir, cette stratégie financière qui semble retenir les suffrages de nos adhérents.

Dominique AMIOT, responsable de nos match-plays et Jean-Pierre LANDAIS, responsable du « Challenge » ont remis ensuite leurs trophées aux différents gagnants des 2 activités collectives.

Les comptes estimés 2018 ont été vérifiés et approuvés par les vérificateurs aux comptes. Le bilan d'activité et le bilan financier 2018 ont été approuvés par les présents à l'unanimité. Les objectifs et le budget 2019 ont été approuvés à l'unanimité.

Le président conclut cette assemblée générale à 20h30.

Le président
Jean-Claude Kowalczyk



Le trésorier
Jean-Gabriel Charron



La secrétaire
Micky Godest

